Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 029-212902803-20260702-CCAS_2026_2_4-DE

TELGRUC SUR MER

COMMUNE DE TELGRUC SUR MER - 29560
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TELGRUC SUR MER

Séance du 2 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil d'Administration du CCAS de Telgruc-sur-Mer légalement convoqué le trente juin deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique à la mairie de Telgruc-sur-Mer, sous la présidence de Madame Mathilde PAILLOT-POULIQUEN, Présidente.

Présents : BATHANY Christelle, BOUCHET Nicole, GOURITIN Marie-Laure, HOARAU Christine, LE DOARE Marie-France, LE MENN Bruno, LE MOIGNE Yves, NORVEZ Valérie.

Secrétaire de séance : LE MENN Bruno.

N° 2026-2-4 - DEMANDE DE PRET D'HONNEUR DE 1 000€

Monsieur David KERAMPRAN, agent de la commune, domicilié à Kerthomas 29560 TELGRUC-SUR-MER, sollicite l'octroi d'un prêt d'honneur de 1000 €. En effet, une réparation imprévue sur son véhicule met ses finances en difficulté.
Il est proposé un remboursement de 100€ par mois à compter de novembre 2026.

Au vu des éléments sociaux et financiers communiqués, le conseil d'administration est invité à se prononcer sur cette demande.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'accorder à Monsieur David KERAMPRAN un prêt sans intérêt d'un montant de 1 000 €.
- DIT que ce prêt pourra être remboursé par mensualités de 100 €, à compter du 1er novembre 2026.
- PRECISE que cette dépense sera imputée au compte 274 et que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

La Présidente,

Mathilde PAILLOT-POULIQUEN.